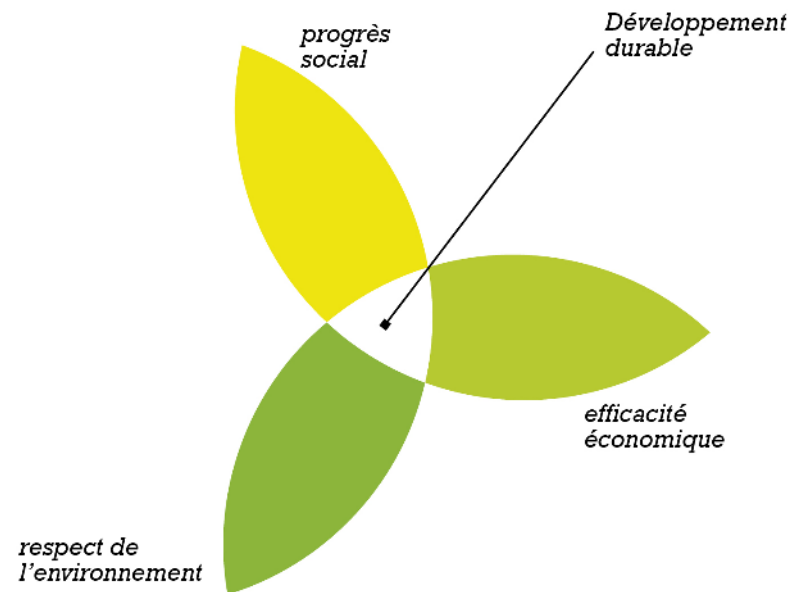


APF ENTREPRISES ALSACE CONTRAT DE PROGRES

IDEE ALSACE

2018-2020



I Présentation de notre entreprise

Notre activité	<p>APF Entreprises Alsace est une entreprise adaptée de sous-traitance industrielle et tertiaire qui se divise en 4 pôles d'activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electronique - Electrotechnique - Bureautique - Prestations sur site
Historique	<p>1967: Création de l'entreprise en tant qu'atelier protégé au sein de l'Association des Paralysés de France (A.P.F) à Bischheim, par M. Schmitz, atteint de Poliomyélite et dont le souhait était de faire retravailler toute personne en situation de handicap moteur n'arrivant pas à s'insérer dans le milieu ordinaire du travail.</p> <p>1974: Déménagement de l'atelier à Illkirch. L'entreprise s'agrandit et recrute.</p> <p>1980-85: L'entreprise se diversifie et développe ses services proposant des prestations dans le domaine électronique afin de mieux répondre aux attentes des clients.</p> <p>1995: L'entreprise se spécialise dans l'électronique de pointe CMS.</p> <p>1998: Le secteur tertiaire voit le jour afin de permettre aux personnes ayant un handicap évolutif de se reconvertir vers des spécialités plus adaptées.</p> <p>2001: L'entreprise nomme un nouveau directeur, M. Faurie, jusqu'alors agent de maîtrise puis responsable de production.</p> <p>2006: L'Atelier Protégé devient Entreprise Adaptée.</p> <p>2009: Un nouveau dirigeant, Franck Suzon, est embauché.</p>
Faits et chiffres clés	160 salariés (2017)
Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale	<p>APF Entreprises Alsace est une entreprise qui partage avec ses équipes beaucoup plus qu'une vision et une stratégie. Elle souhaite être accompagnée et soutenue par l'équipe sympathique jeune et dynamique d'Idée Alsace dans sa démarche RSE. Une récente prise de conscience de son environnement (social et climatique) l'a poussé à formaliser ses actions de progrès.</p>

II Nos engagements

APF Entreprises Alsace s'engage à progresser sur les axes de la politique RSE nationale suivants:

 sur le pilier « **Gouvernance** »

Objectif	Axe de la politique RSE nationale	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Renforcer le management collaboratif avec les salariés	Parties prenantes internes & externes	<p>Nb de nouveaux collaborateurs intégrant le CoDir</p> <p>Nb d'actions favorisant le management participatif</p>	<p>APF Entreprise Alsace a la volonté de créer un cadre de délégation favorisant l'autonomie et de rendre ses collaborateurs acteurs de l'entreprise en facilitant les prises d'initiatives. L'entreprise souhaite également les rendre davantage conscients de cette particularité et véritablement libérer leur parole.</p>	<p>Repérer les actions qui témoignent du management collaboratif,</p> <p>Travailler les pistes d'améliorations issues du baromètre QVT,</p> <p>Renforcer les relais et outils via une série de 4 ateliers avec les équipes encadrements et administration sur la vision et les valeurs,</p> <p>Partager ses bonnes pratiques avec les autres entités APF.</p>	2020	2019 : un comité de direction élargi

 sur le pilier « Engagement Sociétal »

Objectif	Axe de la stratégie RSE nationale	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Atteindre le niveau « confirmé » du label « Engagé RSE » (évaluation AFAQ 26000)	Responsabilité globale	Niveau 3 « confirmé » à l'évaluation AFAQ 26000	APF Entreprises Alsace est engagée dans une démarche de RSE et souhaite valoriser ses pratiques à travers le label « Engagé RSE ».	Planifier l'évaluation AFAQ 26000	2020	2020 : 1 évaluation AFAQ 26000

 sur le pilier « Conditions & Relations de Travail »

Objectif	Axe de la politique RSE nationale	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Renforcer l'écoute du personnel et améliorer la satisfaction des salariés	Bien-être au travail	Un baromètre QVT tous les 2 ans R.I.R.A ≥ 59 % (base 2017)	L'entreprise place le bien-être de ses salariés au premier plan et souhaite favoriser leur épanouissement.	Mettre en place un plan d'actions pour améliorer le bien-être au travail, Réaliser le baromètre QVT avec ED Institut.	2020	2020 : Respectueuse ≥ 56% Inspirante ≥ 58% Respirante ≥ 63% Apprenante ≥ 51%

 sur le pilier « Ethique »

Objectif	Axe de la politique RSE nationale	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Favoriser la transparence éthique, financière, managériale et commerciale	Ethique, loyauté & responsabilité	<p>Une charte éthique APF Entreprise</p> <p>% des cadres formés à l'éthique des affaires</p>	APF Entreprise souhaite affirmer sa transparence au niveau national et s'engage à travers une charte.	<p>Rédiger la charte éthique APF,</p> <p>Sensibiliser et former l'ensemble des cadres et commerciaux à une politique de conduite éthique dans les affaires.</p>	2020	<p>2019 : Une charte éthique</p> <p>2020 : 100% des cadres formés à l'éthique des affaires</p>


 sur le pilier « Environnement »

Objectif	Axe de la politique RSE nationale	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Réduire les consommations d'électricité	Energie	kWh consommés / an	Les consommations énergétiques du site représentent l'une des sources majeures d'émissions de gaz à effet de serre. Le site a la volonté de réduire son impact sur le changement climatique.	Mesurer et suivre les consommations d'électricité, Comparer si possible ses consommations à d'autres entreprises du secteur, Suivre les recommandations issues du bilan énergétique réalisé en 2016 (LED dans l'atelier, travaux d'isolation, etc.)	2020	2019 : Mesurer les consommations d'électricité 2020 : Définir un objectif (%) de réduction de la consommation
Réduire les consommations de carburant	Energie	100% du personnel roulant formé à l'éco-conduite	Avec les consommations énergétiques, les déplacements représentent l'autre source majeure d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, l'entreprise souhaite réduire son impact sur la pollution.	Planifier et organiser les sessions de formations, S'assurer que l'ensemble du personnel bénéficie de la formation.	2020	2019 : 100% des livreurs chauffeurs formés 2020 : 100% des commerciaux formés
Encourager le covoiturage	Mobilité des salariés	Km évités grâce aux actions de co-voiturage % de collaborateurs bénéficiant de la prime transport	La zone d'activité étant mal desservie en transports en communs, l'entreprise encourage au co-voiturage entre ses salariés.	Signer la convention OPTIMIX, Faciliter mise en œuvre de solutions de covoiturage, Introduire une prime transport (à négocier nationalement)	2020	2019 : Convention Optimix signée 2020 : Primes transport distribuées

III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, APF Entreprises Alsace s'engage à :

Engagement(s) sur le pilier « **Gouvernance** » :

- **Renforcer le management collaboratif avec les salariés**

Engagement(s) sur le pilier « **Engagement Sociétal** » :

- **Atteindre le niveau « confirmé » du label « Engagé RSE » (évaluation AFAQ 26000)**

Engagement(s) sur le pilier « **Conditions & Relations de Travail** » :

- **Renforcer l'écoute du personnel et améliorer la satisfaction des salariés**

Engagement(s) sur la « **Ethique** » :

- **Favoriser la transparence éthique, financière, managériale et commerciale**

Engagement(s) sur la « **Environnement** » :

- **Réduire les consommations d'électricité**
- **Réduire les consommations de carburant**
- **Encourager le covoiturage**

Ce contrat est révisé annuellement.

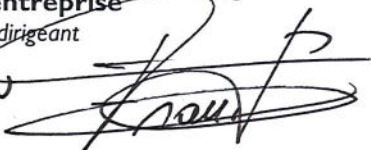
Année 0

Fait le : 31/07/2018

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

F. SUZON



Révision Année 1

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Révision Année 2

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Révision Année 3

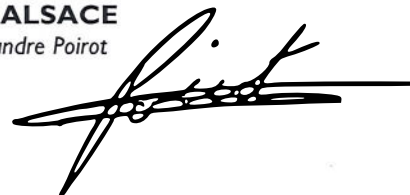
Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot



Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot